COLLECTION PSYCHOTHÉRAPIE INSTITUTIONNELLE

Actualité des clubs thérapeutiques

Marie-Françoise Le Roux

Champ social éditions

Préface

En voilà une drôle d'idée ! Rééditer presque trente ans après son écriture le récit par le Docteur Marie-Françoise Le Roux de la création d'un club thérapeutique dans un service de psychiatrie (il s'agit du service du D[r] Colmin) à Sainte Gemmes sur Loire, là même où se déroule en partie quelques années auparavant l'excellent roman autobiographique d'Hervé Bazin, racontant son passage en psychiatrie, *La tête contre les murs*. Comment peut-on aujourd'hui trouver un intérêt quelconque dans la lecture d'une histoire qui évoque des choses aussi lointaines en apparence que des pavillons asilaires, séparant d'une façon très rigide et ségrégative, les entrants, les travailleurs tranquilles, les alcooliques, les arriérés, les malades dangereux… sans même raconter la mise en place de la sectorisation psychiatrique ou la pratique de la psychothérapie selon les schémas de la cure-type ? Comment peut-on encore maintenant s'intéresser à des querelles puériles entre les infirmiers qui soutiennent les velléités d'un médecin chef qui s'est mis en tête d'installer un club thérapeutique dans son service et ceux qui y résistent plus ou moins consciemment ? Vraiment la psychothérapie institutionnelle montre bien là son vrai visage, celui de la nostalgie morbide, de la culture des châteaux en… Catalogne, et des vraies fausses révolutions pseudo-démocratiques ! Depuis le temps que les vrais progressistes vous le disaient, la psychothérapie institutionnelle est bel et bien morte et enterrée et certains de ses thuriféraires insistent encore outrageusement en publiant le mode d'emploi sur papier jauni de l'institution d'un club thérapeutique dans un service de psychiatrie !

Eh bien, justement, ce texte est une prise de position, en toute connaissance de cause, pour la défense de la psychiatrie et de la psychopathologie et contre les nouvelles formes affadies de la psychiatrie moderniste, celles dans lesquelles la rencontre avec les malades mentaux est une pure abstraction et le souci pour leur vie quotidienne une perte de temps, voire un *artefact*. Non, bien qu'elle date un peu par certains côtés – le rappel sur l'antipsychiatrie un peu trop généreux, le rôle sim-

plificateur des familles dans l'apparition de la pathologie mentale, et quelques autres éléments du contexte à transformer, aujourd'hui un peu désuets cette histoire à la fois précise et argumentée, ce récit à la fois vivant et sans concessions, cette stratégie thérapeutique des petits pas réfléchis et efficaces, sont autant d'éléments tellement importants pour la transformation de la condition des malades mentaux qu'il est bon de les dire sans détours et sans mièvrerie. D'autant que la circulaire et le décret de février 1958 qui réglementaient le travail thérapeutique et la possibilité pour les malades mentaux de participer à des associations loi 1901, grâce au dispositif des Comités hospitaliers, et qui dataient un peu, viennent d'être remplacés par une loi, celle du 4 mars 2002, qui autorise officiellement la création de clubs thérapeutiques dans son article 93, dans le cadre des services sectorisés de psychiatrie. Cette opportunité rend d'autant plus intéressante la publication des travaux du Docteur Marie-Françoise Le Roux.

Voilà qui est maintenant fait par une femme, artisan de la psychothérapie institutionnelle, l'une de celles qui a pu et su mener sans quitter la route qu'elle s'était déjà fixée en 1975, lors de la soutenance universitaire de ce texte courageux, un parcours exemplaire à plus d'un titre pour les plus jeunes d'entre nous qui se lancent aujourd'hui dans cette aventure concrète de la psychothérapie institutionnelle sans savoir véritablement comment la courir. Car pour ces derniers, s'ils veulent « apprendre » comment mettre en place dans un service de psychiatrie aujourd'hui tous les ingrédients de ce mouvement, ils devront s'adresser à des aînés qui se sont eux-mêmes initiés avec Tosquelles, Oury, Torrubia, Ayme, Chaigneau et quelques autres. Et là réside un des aspects les plus évidents à mes yeux de l'ambivalence ancienne des psychiatres et de leurs équipes à l'égard de la psychothérapie institutionnelle : tout le monde ou presque s'en réclame aujourd'hui comme hier, et pourtant rares sont ceux qui ont même tenté d'en « installer » les opérateurs les plus concrets dans leur propre pratique professionnelle. C'est sans doute la psychothérapie institutionnelle, consubstantiellement liée à la psychiatrie de secteur depuis ses débuts, qui a le plus contribué à sortir la psychiatrie asilaire française de ses ornières aliénantes, mais dont l'héritage explicite est le plus méconnu. Bien sûr le *concept de réunion* a fait son œuvre depuis que Maxwell Jones, François Tosquelles et Mickaël Woodbury en ont fait les éloges et la démonstration dans leurs équipes respectives. Déjà Kurt Lewin avait montré, et avec quel talent, que le fonctionnement des équipes chargées d'une tâche donnée était beaucoup plus « efficace » lorsqu'elles s'organisaient sur un mode « démocra-

tique ». Puis Bion, dans un travail exercé auprès des soldats anglais pendant la deuxième guerre mondiale avait démonté les mécanismes inconscients qui gouvernent une telle découverte en opposant dans sa théorisation des groupes, les hypothèses de bases (basic asumptions) à l'hypothèse de travail, et en montrant comment, pour parvenir aux objectifs fixés, les praticiens devaient en tenir le plus grand compte. Plus tard, Oury, dans un de ses principaux articles, « existe-t-il un concept de réunion ? », avait permis d'intérioriser dans la mémoire collective la pratique séculière de ces opérateurs fondamentaux de la vie d'une équipe de psychiatrie, en intégrant la plus grande partie des travaux réalisés sur le sujet auparavant dans un corpus théorique digne de ce nom. Il n'est plus aujourd'hui quelqu'un pour prétendre, comme j'ai pu le connaître dans les débuts de ma vie professionnelle, que les temps de réunion sont des temps perdus par les gens en parlotte… encore que, à l'occasion de la mise en place des trente-cinq heures dans les hôpitaux, certains se soient risqués à proposer que les temps possiblement utilisables puissent être « pris » sur les temps de réunions. Mais heureusement cette idée « novatrice » n'a pas été prise au sérieux ! Si l'on y regarde de plus près, tous les autres concepts de la psychothérapie institutionnelle sont-ils aussi bien intégrés dans la pratique des équipes contemporaines qu'il est dit ? Quels sont les services de psychiatrie qui ont pris le risque, donné l'énergie et le temps de fonder un club thérapeutique, une association culturelle, des réunions de reprise des activités thérapeutiques, des coordinations infirmières, des fonctions diversifiées mais complémentaires pour chacun des soignants de la constellation transférentielle ? Et je ne voudrais pas insister sur les stratégies mises en place dans chaque équipe soignante pour « lutter » efficacement contre les renforcements hiérarchiques statutaires au détriment de la nécessaire plasticité des hiérarchies subjectales…

Organiser un service aujourd'hui pour tenir compte de tout ce que nous rappelle Marie-Françoise Le Roux avec une simplicité, dont seuls sont capables les plus sages de nos collègues, est devenu quasiment un pari impossible. Nous passons la moitié de notre temps à tenter de répondre aux tâches administratives stériles en terme de rendement thérapeutique, à écrire pour l'administration des projets de défense de nos faibles moyens dont personne ne lira même la philosophie qui les sous-tend, à recevoir des candidats à des postes qu'ils n'auront pas faute de moyens suffisants en personnel, et comble de l'ironie hospitalière, à remplir des grilles dans lesquelles nous devons justifier comme à l'école, l'emploi de notre temps au service de la machine technocratique, et

incidemment au service des patients ! Pendant ce temps, les praticables nécessaires à l'instauration d'un club thérapeutique, les réunions de formation du personnel soignant, les rencontres avec nos partenaires du secteur géodémographique, éléments essentiels du dispositif qui, eux, demandent une dépense énergétique considérable, sont donc souvent négligés voire oubliés.

Et pourtant, lors du dernier congrès national (mai 2003) de l'Unafam, monsieur Jean Canneva, le président, a lancé un appel en faveur d'un « plan d'urgence dans la cité » destiné aux malades mentaux, et se déclinant en six points dont deux au moins méritent d'être signalés : la « continuité des soins » et la « mise en œuvre d'un accompagnement dans la cité ». Avec Daniel Denis et Alain Buzaré, nous avons été invités à faire part de l'expérience de notre mouvement de psychothérapie institutionnelle en ce qui concerne les clubs thérapeutiques. Il est apparu à cette organisation que cet outil pouvait véritablement faire œuvre civilisatrice dans ce qui est demandé comme « mise en œuvre d'un accompagnement dans la cité ». En effet, Jean Canneva a passé du temps dans les services de nos deux amis à Angers, là où Marie-Françoise Le Roux situe l'histoire qu'elle raconte, et c'est là qu'il a découvert une pratique dont il ne rêvait même pas, celle de l'utilisation à des fins humanisantes et thérapeutiques de la vie quotidienne et institutionnelle. Il eût tout aussi bien pu aller rencontrer les clubs thérapeutiques que Marie-Françoise Le Roux a, avec son équipe, mis en place dans le Finistère, à Morlaix d'abord puis à Landerneau lors du transfert de son équipe sur le secteur dont elle avait la charge. Le club thérapeutique de « La pierre de lune » et ses acteurs soignés et soignants lui auraient tout aussi bien parlé. Il aurait également pu aller participer à la vie de quelques autres clubs thérapeutiques, aussi bien à Reims et Tours qu'à la Borde. Mais il faut reconnaître que cette manière d'envisager le soin aux malades mentaux, surtout les plus atteints d'entre eux, ne rassemble pas les foules, et aujourd'hui nous sommes devant ce paradoxe d'avoir d'un côté des éléments théorico-pratiques sérieux et expérimentés de longue date par quelques équipes et plébiscités par les associations représentant les « usagers », tandis que de l'autre, les forces prévalentes en présence dans la psychiatrie « poussent » vers d'autres directions, la simplification conceptuelle et la réponse pharmacologique univoque au problème crucial de la souffrance psychique des patients et de leurs familles.

C'est pour toutes ces raisons au moins que nous avons, Michel Balat et moi, demandé à Marie-Françoise Le Roux d'accepter de publier dans

notre collection son mémoire de psychiatrie relatant cette grammaire élémentaire de la psychothérapie institutionnelle. Mais qu'on ne s'y trompe pas, si cette grammaire peut être qualifiée d'élémentaire, c'est au sens utilisé par les mathématiciens pour étudier successivement et rigoureusement chacun des éléments de la mathématique, sans chacun desquels elle ne pourrait pas être ce qu'elle est et résoudre les problèmes qu'elle peut résoudre. De même pour la psychiatrie, comme le rappelait le beau titre de l'ouvrage d'Alain Buzaré tiré d'un aphorisme de Jean Oury, « La psychothérapie institutionnelle, c'est la psychiatrie », l'étude et la mise en pratique de chacun des éléments dont nos pères et nos pairs nous ont appris l'importance qu'ils avaient dans la transformation concrète des conditions de vie et de traitement des malades mentaux, sont devenues un acte vital pour en faciliter la réalisation dans chaque endroit où le contexte culturel et humain le permet.

Qu'il me soit permis ici de remercier affectueusement et amicalement Marie-Françoise Le Roux de nous donner l'occasion d'offrir un témoignage et un éclairage indispensables pour que, comme nous y incitait Tosquelles en parlant de la psychothérapie institutionnelle lors de notre dernière conversation avec lui : « Ces trucs-là, il faut que ça continue… »

Pierre Delion,